



Rapport annuel 2007

Une fondation de



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer





Editorial

Consolidation!

Commençons par le principal: le Secours Alpin couvre toute la Suisse! La coopération qui, au fil des décennies, s'est développée entre les différents partenaires de sauvetage - au sol et dans les airs - s'avère probante.

Savoir que les équipes sont bien rodées et que les sauveteurs sont toujours prêts à intervenir sur l'ensemble du territoire alpin a pourtant un travers: la tendance, d'une part, à prendre plus de risques, à oser organiser des tours frôlant le danger, à quitter les pistes sécurisées et, d'autre part, à déléguer les missions de sauvetage et l'obligation de suivre des formations aux stations de sauvetage. Je pense notamment aux opérations lancées parce qu'un parapentiste est resté accroché quelque part ou à l'intégration de certaines stations de sauvetage locales dans le concept des téléphériques pour faire face à des situations d'urgence.

Cette tendance augmente les exigences auxquelles sont confrontées les organisations de sauvetage en montagne. La plupart du temps, l'équipe hélicoptérée est à pied d'œuvre et d'autres spécialistes prêts à aider. Mais le problème, du point de vue du Secours Alpin, réside dans le fait que nos colonnes de sauveteurs doivent toujours partir en mission

lorsque la situation météorologique ou locale est critique, interdisant une intervention aérienne. Du coup, la spirale d'exigences continue à progresser. Dans ce contexte, nous sommes d'autant plus reconnaissants aux nombreux membres des stations de sauvetage, qui non seulement assurent bénévolement un service de piquet, mais assument aussi les risques inhérents à chaque mission.

En organisant des formations centralisées et régionales, nous souhaitons réduire lesdits risques autant que faire ce peut. Toutefois, il me tient à cœur que les limites du système de milice soient respectées. En effet, si le degré de professionnalisation et les directives imposées aux sauveteurs sont trop élevés, rien d'étonnant à ce que plus personne ne se propose!

Il y a un an, j'ai annoncé que nous souhaitons investir plus de temps dans la formation et moins dans les procédures administratives. Des changements au niveau du personnel ont, certes, freiné ces intentions, néanmoins, je constate que les nouveaux venus sont en train de se familiariser avec leur poste respectif. Les retombées sur la formation devraient donc se faire pleinement ressentir en 2008. En outre, compte tenu du transfert de « l'ancien secours CAS » dans la nouvelle organisa-

tion du SAS, nous butons régulièrement sur des questions qui n'ont pu encore trouver de réponse définitive. Vu les circonstances, la consolidation reste l'une des grandes priorités de l'année. Cela signifie que notre organisation doit être renforcée et mettre de la lumière sur les zones d'ombre à tous les niveaux: des stations de sauvetage CAS à la zone, voire à l'échelon (inter)cantonal ou jusqu'à celui de la Fondation. Cette dernière puise déjà sa force dans un triangle qui la relie aux deux partenaires de Fondation, le Club Alpin Suisse (CAS) et la Rega, le trio agissant en interaction avec de nombreux autres organismes (cantonaux et nationaux, voire internationaux comme la CISA). Tous ces efforts servent une seule et même cause: garantir que les équipes de sauveteurs soient, à tous les niveaux, prêtes à intervenir.

Je saisis cette occasion pour remercier les cantons, les partenaires de la Fondation, les organisations connexes, et tout particulièrement les nombreux sauveteurs, conducteurs de chiens, spécialistes, responsables des interventions et chefs des secours, de leur précieux engagement en faveur du SAS et de leur infatigable disponibilité, au bénéfice de personnes blessées ou en danger dans nos montagnes.

Sommaire

Editorial du Président du Conseil de fondation	Page 2
Organisation	Page 3
Rapport annuel 2007	Page 4
Statistique des interventions de 2007	Page 6 et suivantes
Rapport annuel et commentaires sur l'exercice 2007	Page 11
Bilan et Compte d'exploitation	Page 12
Annexe aux comptes annuels	Page 13 et suivantes
Rapport de l'organe de révision	Page 15



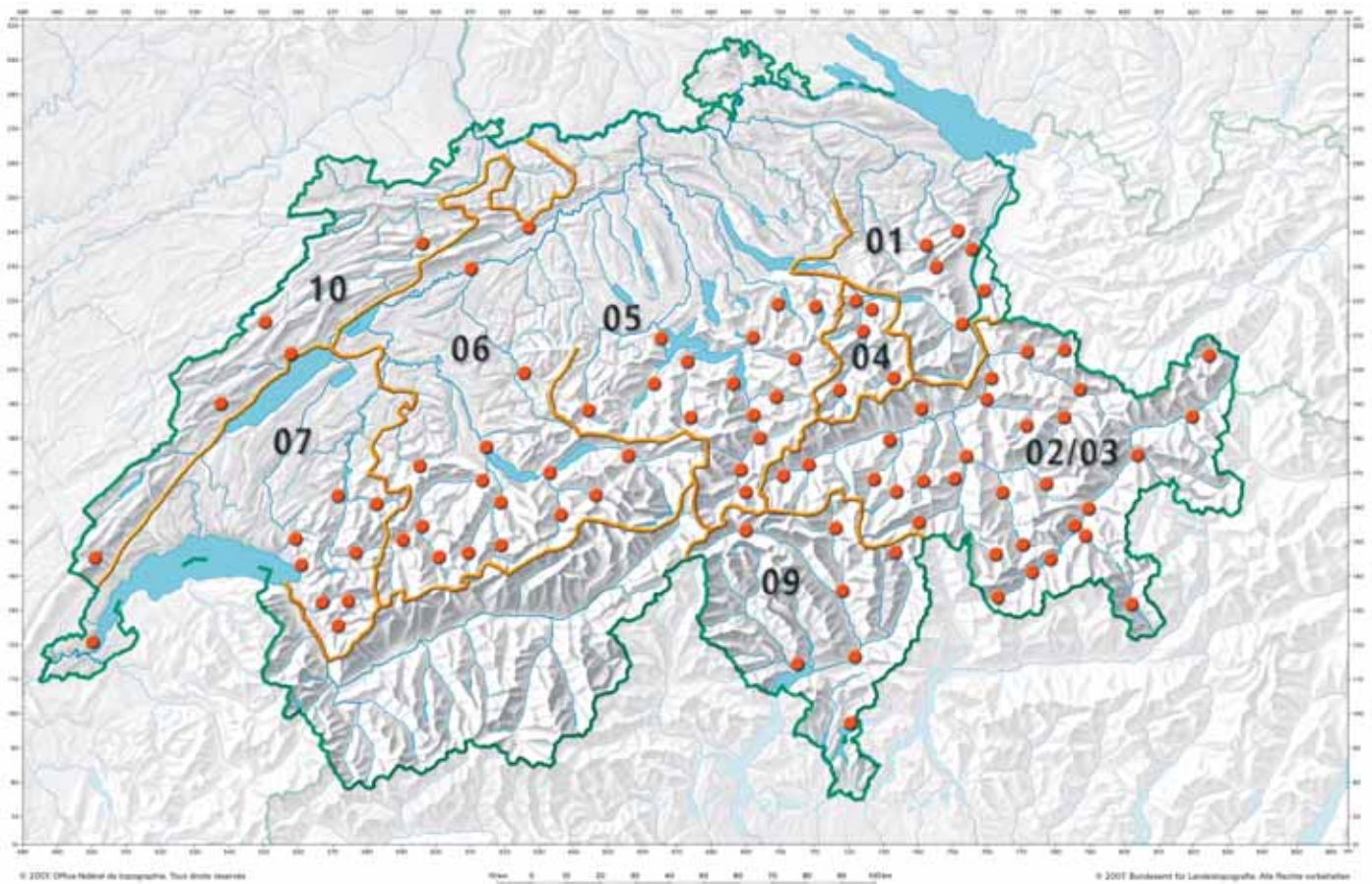
David-André Beeler
Président CF SAS



organisation

Organisation

Répartition géographique du secours alpin



Organisation

Conseil de fondation du SAS (Président et trois représentants du CAS, quatre représentants de la Rega)	8
Zones/Associations régionales de sauvetage	8
Stations de sauvetage	92
Sauveteuses et sauveteurs volontaires du CAS	2000
Dont Spécialistes du Sauvetage Hélicoptéré du CAS	80
Dont équipes cynophiles du CAS prêtes à intervenir en avalanche	120
Dont équipes cynophiles du CAS prêtes à effectuer des recherches sur le terrain	50



Rapport annuel 2007

Pendant l'exercice 2007 également, l'organisation du Secours Alpin Suisse a continué à se développer. Les structures internes ont notamment été renforcées sur les trois niveaux – stations de sauvetage, associations régionales et Direction/Conseil de fondation du Secours Alpin Suisse – de même que les conditions nécessaires pour rattacher les zones de sauvetage traditionnelles aux associations avec les statuts correspondants. Les différentes organisations exploitant des stations de sauvetage ont systématiquement été intégrées à la procédure. Ces nouvelles structures garantissent la gestion du SAS ainsi que la représentation de ses intérêts. Actuellement, des négociations et préparatifs sont en cours en Suisse romande, au Tessin et en Suisse centrale. De leur côté, Berne, les Grisons, la Suisse orientale ainsi que Glaris disposent déjà des dites structures.

Au niveau des stations de sauvetage, plusieurs rapprochements ont été réalisés. En particulier, les sections du CAS ont regroupé leurs stations de sauvetage en manque de personnel, transformées en simple dépôt de matériel.

Le Conseil de fondation et la Direction soutiennent, dans la mesure du possible, les efforts entrepris au niveau régional, sachant que les protagonistes sur place sont responsables du projet et doivent y travailler avec engagement. De par leur statut de membres collectifs, les sections CAS ainsi que les autres exploitants de stations de sauvetage reçoivent un droit de codécision directe et gagnent en influence au sein du SAS.

Au sein de la Direction élargie, Markus Wey a repris le flambeau début 2007 après Axel Budde à la tête du Domaine des Chiens. En juillet, un recrutement a été lancé pour la responsabilité des domaines Technique et Formation, désormais à temps plein. Au 1er janvier 2008, Theo Maurer a pris la succession de Dominik Hunziker au Domaine Technique, endossant également la casquette du poste

vacant de Responsable de la Formation. L'exercice 2007 a également vu de nombreux changements au Secrétariat, à Zurich-Aéroport: Frank Roth, Hans Jaggi et Jürg Martig ont quitté leurs fonctions, remplacés par Elisabeth Floh Müller, d'une part et par la nouvelle organisation en collaboration avec la Rega, d'autre part. Au nom du Conseil de fondation, de la Direction et des sauveteurs, nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement de leur engagement inconditionnel en faveur du secours alpin les fonctionnaires qui se sont retirés. Quant aux nouveaux collaborateurs et fonctionnaires oeuvrant à tous les niveaux, nous leur souhaitons tout le succès mérité et beaucoup de satisfactions dans le cadre de leur mission.

En dépit d'une situation tendue question personnel, le Congrès CISA s'est tenu avec succès en octobre 2007 sous la houlette de Dominik Hunziker, en collaboration avec le Secours Alpin Suisse et la section du CAS Bernina. Le Comité d'organisation a pu compter sur place, lors de la phase préparatoire, sur le précieux concours de la Directrice suppléante du SAS, Elisabeth Floh Müller, qui lui

La Direction élargie



Andres Bardill
Directeur du SAS



Elisabeth Floh Müller
Directrice suppléante



Theo Maurer
Directeur du Domaine Formation

a consacré la plupart de son temps. Dans le cadre de ce Congrès, Louis Salzmann a été nommé membre d'honneur de la CISA, haute distinction qui rend hommage à ses loyaux services en faveur de la CISA et du secours alpin en général. Sincères félicitations!

Un autre grand sujet a marqué l'exercice qui vient de s'écouler: l'acquisition de tenues de sécurité, à la fois fonctionnelles et modernes, pour relooker les sauveteuses et les sauveteurs. Après une phase de recherches intensives, de sélection puis de planification, la livraison des vêtements a débuté en décembre 2007. Etant donné que les stations de sauvetage et les zones sont impliquées dans le processus, les deux entités peuvent participer activement à l'achat et au financement des nouvelles tenues.

Au nom de la Direction, un grand merci de leur collaboration franche et efficace, tout au long de l'exercice 2007, à tous les sauveteurs en activité, ex-sauveteurs, fonctionnaires et collaborateurs du Secrétariat et de la Rega.

Andres Bardill, Directeur du SAS



Eveline Winterberger

Directrice du Domaine Médecine du SAS
(activité secondaire au service du SAS)

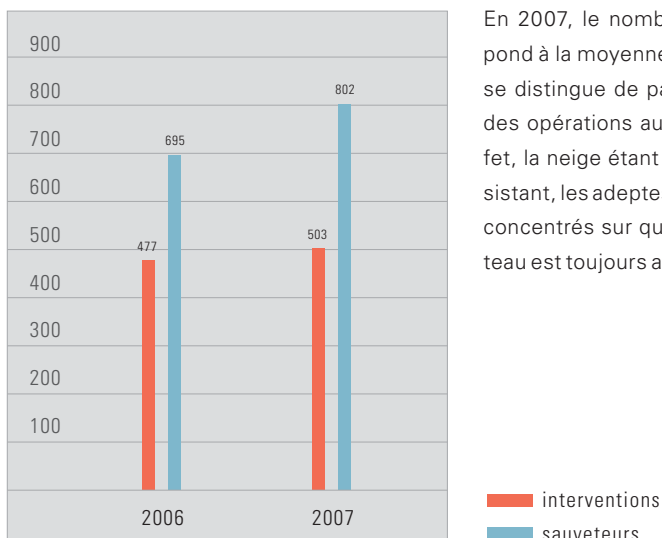


Markus Wey

Directeur du Domaine des Chiens au SAS
(activité secondaire au service du SAS)

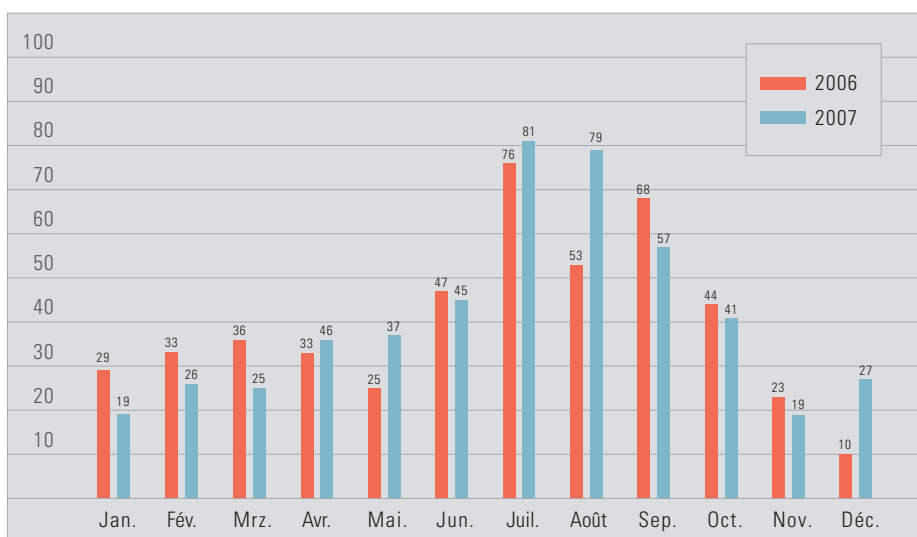


Interventions 2007



En 2007, le nombre d'interventions correspond à la moyenne établie à long terme mais se distingue de par la faiblesse quantitative des opérations au premier semestre. En effet, la neige étant rare et le beau temps persistant, les adeptes des sports d'hiver se sont concentrés sur quelques régions où le manteau est toujours abondant. Au Tessin et dans

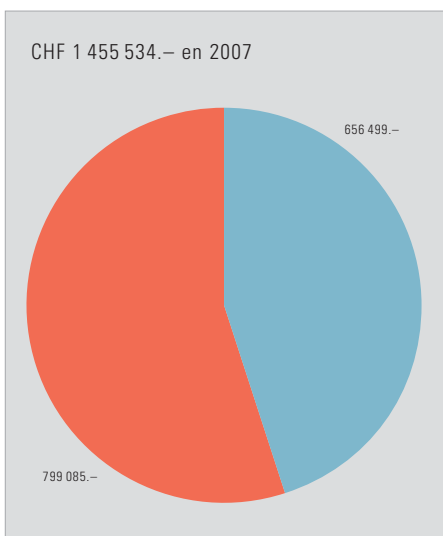
les Préalpes, largement dépourvus de neige, la saison de randonnée s'est avérée très précoce. Ensuite, l'été 2007 s'est caractérisé par quelques grosses interventions impliquant en fin de compte plus de sauveteurs qu'en 2006. Certaines de ces opérations d'envergure ont d'ailleurs occupé les médias pendant plusieurs jours et ont soulevé de vives discussions dans l'opinion publique.



Les chiffres d'intervention des différents mois reflètent, de par leur disparité, les changements météorologiques particulièrement abrupts. Le faible enneigement et la concentration des activités d'hiver sur quelques domaines skiables bien ciblés expliquent le peu d'interventions enregistrées en début d'année. Le mois d'avril, avec un temps presque estival, a donné très tôt le coup d'envoi de la saison d'été, d'où un nombre important d'opérations de sauvetage. Juillet a vu des interventions d'envergure dans le cadre d'accidents tragiques. Quant à décembre, l'arrivée précoce de l'hiver avant Noël a fait exploser le nombre d'interventions de manière inhabituelle.



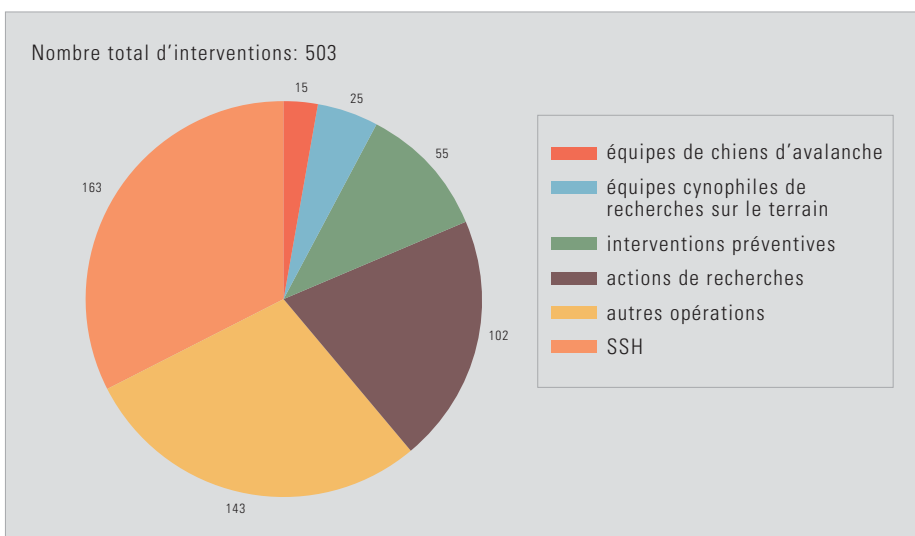
interventions



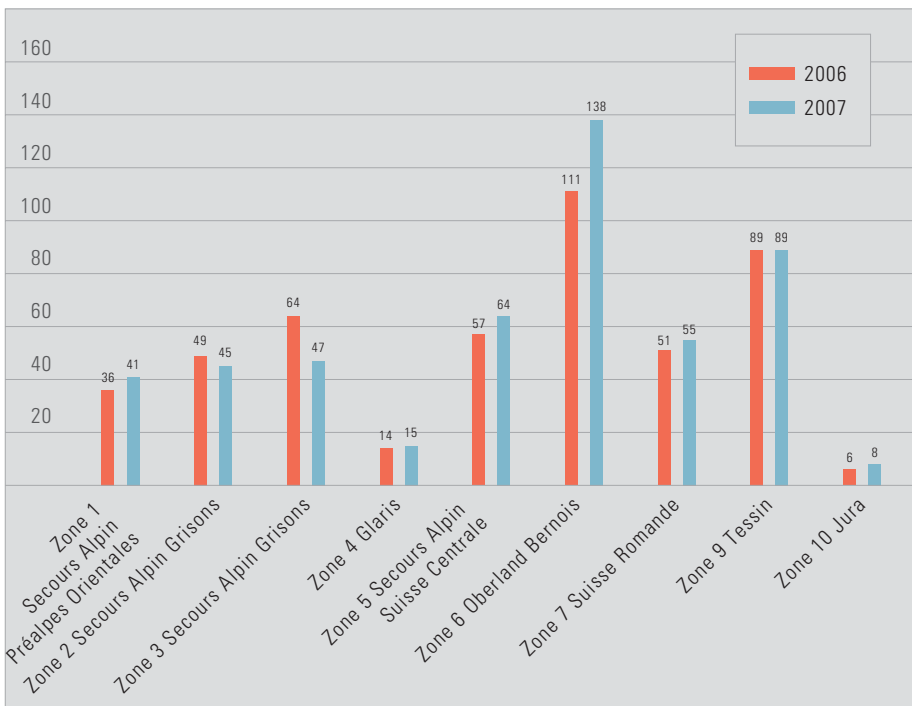
Avec les grandes actions de recherches lancées en collaboration avec la police et autres organisations officielles de secours, les interventions d'envergure se sont translées des zones classiques de haute montagne aux régions Préalpines. L'avenir montrera si la tendance se poursuit, conséquence d'une éventuelle évolution de la société qui privilégierait de nouvelles activités et d'autres types de loisirs. Quoiqu'il en soit, cet aspect doit faire l'objet d'une observation attentive. En effet, si le contexte change, malgré des moyens

- Coûts d'intervention pour les recherches
- Autres coûts d'intervention

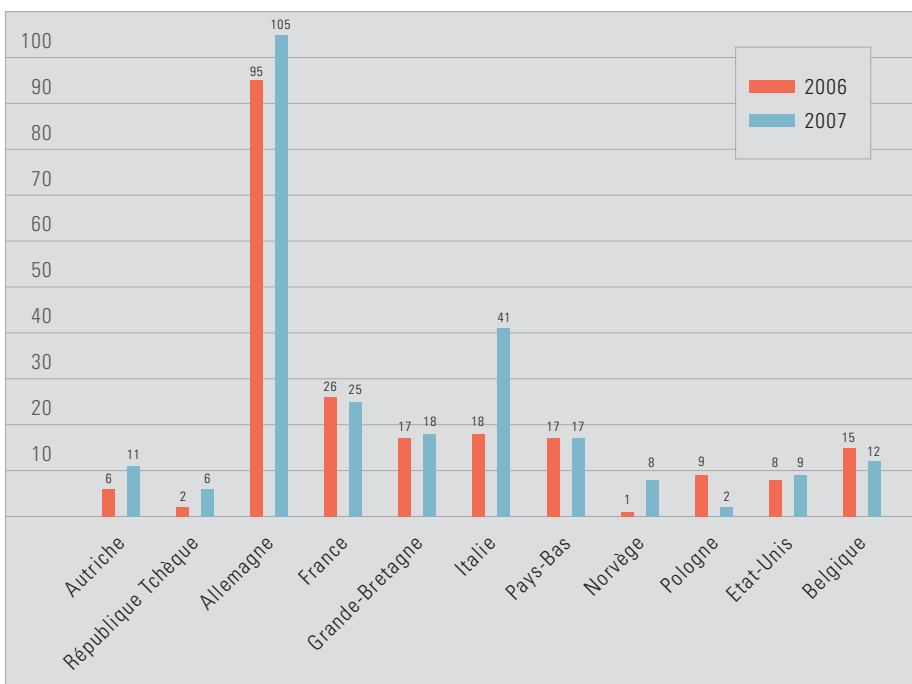
modernes et l'utilisation de techniques de localisation innovantes, des recherches en zones difficilement accessibles ou boisées (comme au Tessin ou dans le Jura et les Préalpes), nécessitent l'intervention de nombreuses personnes. D'un point de vue financier également, les opérations ont complètement changé. Tandis qu'auparavant les interventions impliquaient des moyens terrestres importants pendant plusieurs jours, pour dégager et évacuer les victimes, rechercher des disparus en terrains malaisés est aujourd'hui devenu très complexe. Ce nouveau type d'opérations génère à l'actif la plus grande part des recettes issues des interventions.



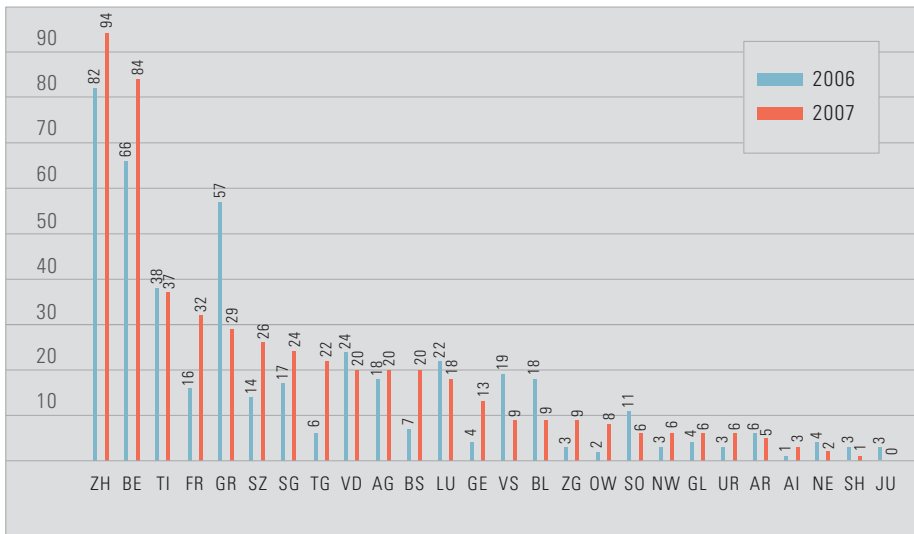
De nombreuses interventions se déroulent dans un laps de temps très réduit et avec le soutien de notre partenaire du sauvetage aérien. Les Spécialistes du Sauvetage Hélicopté (SSH) ainsi que les équipes cynophiles (chiens d'avalanches et recherches sur le terrain) représentent presque systématiquement l'un des éléments clé de l'opération. Cette tendance, qui risque de s'accroître, justifie les lourds investissements réalisés en matière de formations et d'équipements destinés auxdits spécialistes. En effet, le SAS dépense chaque année environ CHF 450 000.- dans ces domaines.



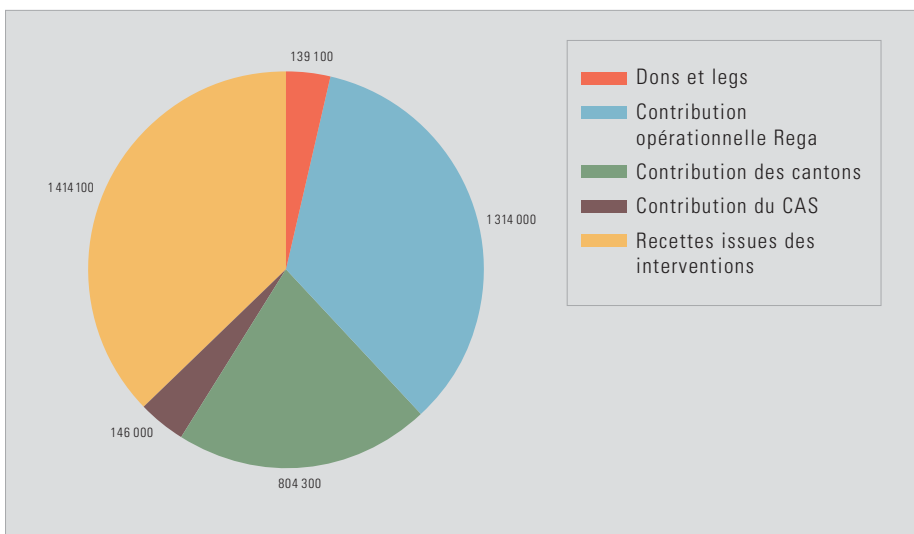
Un aperçu des différentes régions montre que le canton de Berne se démarque avec moult interventions par rapport au total de 2006, notamment aux mois de juillet et d'août, où un nombre d'accidents supérieur à la moyenne a été enregistré dans les Alpes bernoises. Le Tessin, quant à lui, reste un territoire nécessitant beaucoup d'interventions. Inversement, les opérations menées dans les Grisons sont en recul, sachant que l'Engadine a connu la réduction la plus marquée.



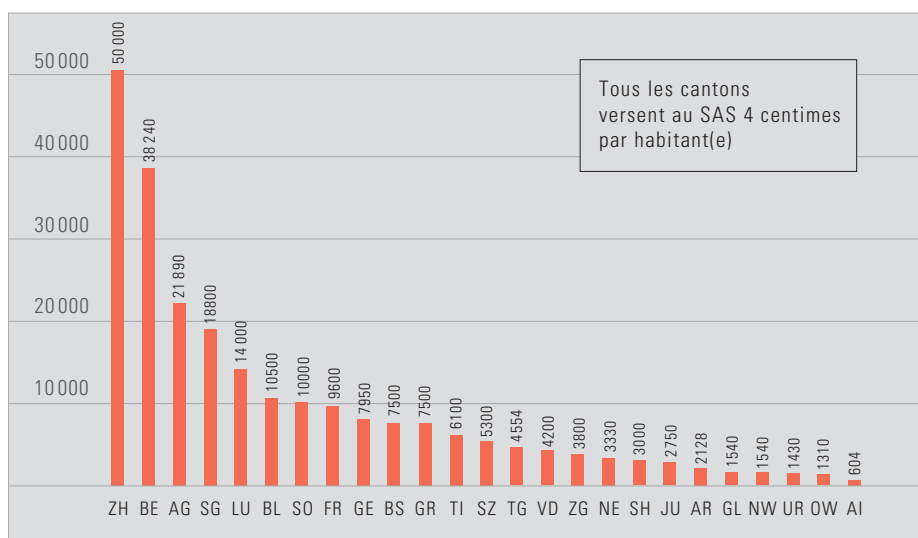
La densité de la population d'une région n'est pas en rapport étroit avec le nombre d'interventions. Il est notamment intéressant de constater qu'outre les cantons comptant le plus d'habitants montagnards et du plateau, la majeure partie des victimes sont des Allemands. Ce constat contredit l'idée ancrée de longue date, selon laquelle les sauveteurs CAS interviennent surtout pour secourir des ressortissants des pays de l'Est ou d'Asie. En effet, le schéma présentant les différentes nationalités des touristes étrangers séjournant en montagne révèle que la plupart d'entre eux viennent d'Allemagne.



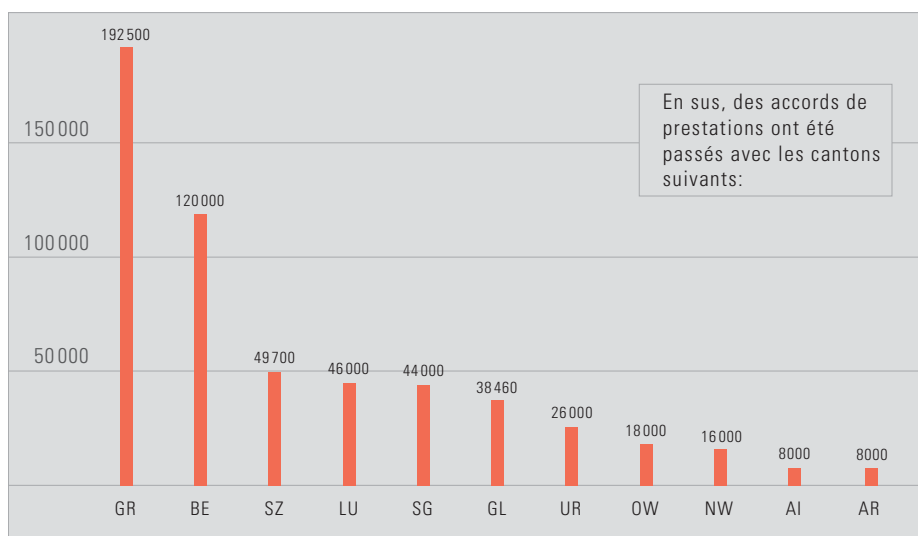
La contribution financière des cantons au SAS correspond, dans les grandes lignes, à l'origine des victimes. C'est également le cas pour les cantons montagnards avec leur forte propension d'étrangers sauvés. En effet, lesdits cantons profitent d'une importante création de richesse issue du tourisme suisse, très marqué par une image de haute sécurité.



Toutefois, malgré des contributions versées en fonction de clés de ventilation des coûts et en tenant compte de particularités typiquement suisses, le SAS reste une institution qui vit et se finance de la solidarité.



Le co-financement du Secours Alpin Suisse n'est pas équivalent dans tous les cantons qui l'allouent individuellement. Par principe, certains accords de prestations sont passés avec les cantons disposant de stations de sauvetage et des accords de convention avec le gouvernement des autres cantons. Lesdits accords se fondent sur une recommandation de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police CCDJP. Les contributions des cantons, d'un montant total de CHF 804 300.-, se répartissent selon le graphique ci-contre.



L'objectif de la Direction est de continuer à combler les importantes disparités financières entre les régions (Suisse romande et Tessin) par le biais de nouveaux accords de prestations conclus avec les cantons concernés.



Rapport annuel et commentaires sur l'exercice 2007

En 2007, le Secours Alpin Suisse a pu, pour la première fois, réaliser un exercice en tant qu'organisation de sauvetage autonome. En effet, jusqu'à fin 2006, toutes les prestations des stations de sauvetage étaient entièrement facturées via la Rega. Depuis le 1^{er} janvier 2007, c'est désormais le SAS qui se charge de cette tâche. Pour ce faire, un service centralisé, dédié à la gestion du personnel, a été créé en collaboration avec l'administration des interventions. Ainsi, le SAS dispose, avec le soutien fiduciaire de la Rega, d'un traitement intégral des indemnités et des assurances. Malgré certaines disparités par rapport à l'exercice 2006 - dues au système informatique - l'année 2007 présente un résultat très satisfaisant. Il faut savoir que ce pas a pu être franchi grâce à l'encaissement régulier des nombreuses interventions, de généreux dons ainsi qu'une excellente gestion des moyens disponibles par toutes les personnes concernées.

D'un point de vue comptable, il résulte de la nouvelle application que le SAS présente désormais des charges et créances issues de livraisons et prestations à tierces personnes, contrairement à 2006, où seules des opérations comptables avec des organisations connexes de ses activités - surtout la Rega - figuraient dans ses résultats.

L'acquisition des nouvelles tenues pour les sauveteurs (vêtements livrés en décembre 2007), a entraîné l'augmentation des stocks à court terme, sachant que cette situation persistera jusqu'à la répartition des dites marchandises entre les stations de sauvetage.

En décembre et notamment pendant les fêtes de fin d'année, de nombreuses interventions ont été effectuées. De ce fait, à la date du 31.12.2007 - au moment de l'élaboration du rapport annuel - bon nombre d'entre elles n'étaient pas encore décomptées et affichaient le statut correspondant. Dans la régularisation de l'actif, les opérations comptables et évaluations vis-à-vis des zones, des partenaires de la Fondation et au niveau des frais de personnel ont été prises en considération. En outre, compte tenu de l'apport variable des cantons, la contribution sur plusieurs années du canton de Zurich avec paiement étalé sur trois ans (CHF 50 000.- par an) figure dans la régularisation du passif à hauteur de CHF 100 000.-.

Quant au compte des recettes, il est clôturé avec un excellent résultat grâce aux dons, aux legs, aux revenus d'interventions supérieurs à la moyenne ainsi qu'aux contributions des partenaires de la Fondation et des cantons aux frais d'exploitation.

A long terme, il est encore difficile de chiffrer les recettes qui pourront être encaissées, vu que la facturation est indépendante. Des réductions de revenus dues au patronage de la Rega, des moins-values issues d'interventions interrompues ainsi que des pertes débiteurs justifient donc la quote-part de la Rega et du CAS aux frais d'exploitation.

Un grand merci à toutes les personnes concernées de leur judicieuse gestion des ressources disponibles. Merci aussi de leur future collaboration pour utiliser au mieux, de manière ciblée et efficace, les fonds et moyens à disposition du sauvetage alpin au bénéfice de personnes en danger.



Bilan et Compte d'exploitation

Le Secours Alpin Suisse, Berne

Bilan au	31.12.2007	31.12.2006	Compte d'exploitation	1.1-31.12.2007	1.1-31.12.2006
Actif	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
Actif circulant			Revenu		
Liquidités	760 487	747 991	Dons /legs	139 101	51 586
Titres	1 573 440	1 599 200	Contributions des cantons	684 316	634 324
Créances issues de livraisons + prestations vis-à-vis de tiers	442 817	9 605	Contributions des Fondateurs	1 460 000	1 488 500
Créances issues de livr. + prest. vis-à-vis organ. connexes	61 320	249 754	Revenus bruts issus des livraisons et prestations	1 566 257	1 342 873
Autres créances (impôt anticipé)	18 826	887	Moins-values recettes	-320 454	-134 653
Réserves	237 822	79 400	Total Revenu	3 529 220	3 382 630
Charges constatées d'avance	224 252	39 819	Charges d'exploitation		
Total Actif circulant	3 318 964	2 726 656	Charges liées aux interventions	-310 465	-779 597
Total Actif	3 318 964	2 726 656	Charges de matériel	-231 388	-198 450
Passif	in CHF	in CHF	Charges de personnel	-2 257 052	-1 592 918
Capitaux tiers à court terme			Autres charges	-357 545	-427 046
Dettes fournisseurs	51 925	75 762	Total	-3 156 450	Charges
Dettes vis-à-vis d'organisations connexes	26 706	149 656	d'exploitation		-2 998 011
Autre dettes à court terme	121 592	78 176	Résultat financier		
Produits constatés d'avance	341 006	43 053	Revenu financier	53 790	3 725
Total capitaux tiers à court terme	541 229	346 647	Charges financières	-28 834	-8 462
Capital de la Fondation			Total Résultat financier	24 955	-4 737
Capital versé	2 000 000	2 000 000	Revenu excédentaire	397 725	379 882
Revenu du capital	380 009	127			
Revenu excédentaire	397 725	379 882			
Total capital de la Fondation	2 777 734	2 380 009			
Total Passif	3 318 964	2 726 656			

Annexe aux comptes annuels 2007

1. Explications et généralités

Forme juridique

Fondation, conformément à l'articles 80 et suivants du Code civil, sise à Berne

Base juridique

Acte de fondation du 24 octobre 2005

But de la Fondation

La Fondation a pour but de secourir les personnes en détresse. Elle s'occupe plus particulièrement du sauvetage et du secours d'urgence des personnes accidentées ou malades dans les Alpes, les Préalpes et les zones difficiles d'accès en Suisse ainsi que dans les régions limitrophes à l'étranger.

Partenaires de la Fondation

Club Alpin Suisse CAS, Berne
Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), Kloten

Conseil de fondation

David-André Beeler	Président*)	Signature collective à deux
Franz Steinegger	Vice-Président	Signature collective à deux
Michael Caflisch	Membre*)	
Luciano Fieschi	Membre*)	
Dr. med. Carlo Höfliger	Membre*)	
Ernst Kohler	Membre**)	
Frank-Urs Müller	Membre*)	Signature collective à deux
Roland Ziegler	Membre**)	Signature collective à deux

*) désigné par le CAS

***) désigné par la Rega

Direction

Andres Bardill	Directeur	Signature collective à deux
Elisabeth Müller	Directrice suppléante	

Organe de révision

KPMG AG, Zurich

Autorité de surveillance

Département fédéral de l'intérieur, Berne



2. Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La comptabilité est tenue et présentée conformément aux exigences légales (Code civil et Code des obligations).

3. Principes d'évaluation

Voici les principes appliqués pour évaluer l'actif:

Actif:

Compte courant

bancaire	Valeur nominale
----------	-----------------

Titres	Valeur boursière
--------	------------------

Réserves	Coûts d'acquisition après déduction des amortissements
----------	--

Autres actifs	Valeur nominale
---------------	-----------------

4. Explications des postes du bilan et du compte d'exploitation

Il n'y a pas de cautions, garanties ni engagements de crédit-bail.

Les cotisations à la caisse de pension ont été intégralement décomptées et transférées avant la date du bilan. De ce fait, la Fondation s'est acquittée de toutes ses créances envers la caisse de pension au 31.12.2007.

Les principales modifications au sein des postes de recettes et de frais dans le compte d'exploitation sont dues au changement de système, à savoir l'actuelle facturation indépendante des interventions ainsi que la gestion du personnel via la comptabilité centralisée des salaires du SAS.

Afin de faciliter la comparaison, les montants bruts des recettes issues des livraisons et prestations ont également été indiqués pour l'année 2006. En outre, les charges 2006 envers la caisse de compensation ont été intégrées aux charges à court terme.



Rapport de l'organe de révision



KPMG SA

Audit

Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 44 249 31 31
Téléfax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation du

Secours Alpin Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe / pp 12 à 14) du Secours Alpin Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

KPMG SA

Kurt Gysin
Expert-comptable dipl.

Ronald Schnurrenberger
Expert-comptable dipl.

Zurich, 8 février 2008



Impressum

Editeur:

Secours Alpin Suisse, Centre Rega

Case postale 1414, CH-8058 Zurich-aéroport

Téléphone: +41 (0)44 654 38 38, Fax: +41 (0)44 654 38 42

www.secoursalpin.ch, info@alpinrettung.ch

Impression:

Merkur Druck AG, Langenthal

Layout:

visu'! AG, Berne